

منبر العامل
التونسي الجزائري الفرنسي
O TRABALHADOR
unidad
lavoro
işçinin gücü
YU RADNIK

LA TRIBUNE

mensuel de la C.G.T.
pour les travailleurs immigrés

N° 127 - Octobre 1985

PRIX : 3 F

17 octobre 1961

17 اكتوبر 1961

17 octobre 1985

17 اكتوبر 1985



LA C.G.T. TÉMOIGNE

Cette année, la C.G.T. commémorera, avec l'U.G.T.A. et l'Amicale des Algériens en Europe, la journée du 17 octobre 1961.

Il est bon de rappeler ce que signifie cette date pour ceux et celles qui l'ont vécue, certes, mais aussi pour ceux et celles qui n'ont pas connue ces « événements », comme il était dit pudiquement à l'époque.

Le 17 octobre 1961 pacifiquement, les mains nues, les Algériens étaient descendus dans la rue. Ils étaient là nombreux ; la présence des femmes et des enfants attestait du caractère pacifique et pourtant déterminé que voulaient donner les organisateurs de la manifestation.

A ces hommes, à ces femmes qui réclamaient pacifiquement l'indépendance de leur pays, la police, les forces réactionnaires — et principalement l'O.A.S. — ripostèrent par la violence.

Dès le 18 octobre 1961, la C.G.T. réagit : « Les manifestants algériens exprimaient pacifiquement leur protestation contre les brimades, le régime exceptionnel qui leur est imposé, les violences dont ils sont quotidiennement les victimes... Elle demande à ses militants d'amplifier la lutte pour imposer la paix... »

Pour la C.G.T., il y aura une suite à ces « événements » du 17 octobre ; ce sera « les morts de Charonne » où, quelques mois plus tard, le 8 février 1962, 8 militants de la C.G.T. furent tués au cours de la manifestation « contre la guerre d'Algérie ».

Aujourd'hui encore, ces morts du 17 octobre 1961 et du 8 février 1962 témoignent que le combat pour une juste cause — même au péril de

sa vie — n'est pas un combat dérisoire et inutile ; c'est le combat pour l'homme, pour sa dignité.

17 OCTOBRE 1985 : La C.G.T., l'Amicale des Algériens en Europe, l'U.G.T.A. ont voulu faire de cette journée — outre la commémoration de 1961 — une manifestation qui mettra l'accent sur trois points essentiels :

- la lutte contre le racisme,
- le droit au travail pour tous les travailleurs,
- la solidarité d'intérêt et de lutte de tous les travailleurs.

17 OCTOBRE 1961 : La population algérienne — de Paris et de France — manifestait pour son indépendance et sa dignité. Elle avait, en cela, le soutien actif de la C.G.T.

17 OCTOBRE 1985 : Le combat de la dignité est toujours d'actualité, la solidarité est plus que jamais nécessaire à l'heure du mépris et du racisme.

—o—

Cette TRIBUNE a voulu témoigner bien modestement de ces événements qui font la richesse de notre histoire commune.

Faites connaître cette TRIBUNE pour revivre cette solidarité qui ne faisait pas l'unanimité à l'époque.

C'est le sens de cette initiative commune C.G.T. - U.G.T.A. - AMICALE DES ALGÉRIENS EN EUROPE.

Joannes GALLAND, secrétaire de la C.G.T.

منافلوا
المرج-ت يتلا كرون

1961 MILITANTS, FRANÇAIS, ALGÉRIENS *ils se souviennent...*

C'est écrit avec du sang dans les rues de Paris

NOUS connaissions la nocivité, la cruauté de cette guerre d'Algérie qui entre, aujourd'hui, dans sa huitième année. Nous lui devions l'essentiel de nos malheurs, de notre honte : mai 1958 et la démocratie déchuë, les menées impunies des éléments factieux qui remuent continuellement la vase du complot, la misère qui envahit les foyers ouvriers.

Il était donc déjà bien lourd ce passé fait de sept longues années parmi les plus noires de l'histoire du colonialisme français.

MAIS, aujourd'hui, tout s'aggrave soudain. Jusque-là, c'était la résistance du peuple algérien qui d'abord s'organisa, puis devint assez fort pour arracher ses moyens de lutte, puis devint assez fort pour arracher à de Gaulle la reconnaissance du Sahara comme territoire et, dernièrement, la reconnaissance du Sahara comme partie intégrante du territoire algérien...

C'était autant de mots qui justifiaient le bon droit du peuple algérien.

Mais la guerre a continué quand même, parce que les intérêts des colonialistes ont encore prévalu sur l'intérêt de la France. Aussi, le peuple algérien s'engage-t-il maintenant dans une nouvelle phase de son action libératrice. C'est dans une phase qui, sans doute, annonce sa libération proche.

C'EST pourquoi, par dizaines de milliers, les travailleurs algériens ont manifesté à Paris, mains vides et poitrines nues, pour donner, au maximum possible, un caractère pacifique à leur démonstration. Et la présence de leurs femmes et de leurs enfants renforçait encore ce caractère. Ils ont manifesté aussi dans les mêmes conditions en Algérie le 1^{er} novembre.

Dans notre vieux Paris, le sang de tant de martyrs de la liberté avait pourtant trop souvent coulé au fil des années. Nous nous souvenons ainsi de la Commune, puis des charniers policiers de Clemenceau contre les manifestations ouvrières, puis des journées de 1934, et de la nuit de l'occupation allemande. Paris en avait assez vu.

Il aura fallu le 17 octobre et encore du sang algérien cette fois. Il aura fallu aussi ce 1^{er} novembre 1961 et son bilan sanglant.

Mais, cette fois, il est écrit avec ce sang, dans nos rues de Paris, que la paix ne peut plus être libérée. Car si cette guerre fut toujours monstrueuse, il n'y a maintenant vraiment plus de limites à cette monstruosité.

C'EST événements, les brutalités policières dignes d'un autre âge ont bouleversés les consciences françaises. On en trouve le reflet le plus net dans l'unanimité des communications de réprobation contre de tels actes, mités des communiqués émanant de toutes les organisations syndicales et de plupart des organisations politiques, hormis l'extrême-droite.

Prenons-en seulement deux exemples. Celui du personnel de l'hôpital Sainte-Anne-Henri-Pousselle, qui vit arriver des femmes algériennes et leurs enfants appréhendés par la police qui entendait les parler à la prison. C'est peut-être policier, c'est peut-être gaulliste, ces méthodes.

Mais ce n'est pas français. Aussi, les travailleurs et travailleuses de l'hôpital ont-ils libéré toutes ces mères algériennes, en les faisant passer par une porte dérobée. Bravo !

DEUXIÈME exemple. Les trois Unions des Syndicats de la région parisienne et l'Union des Étudiants de Paris viennent de signer un appel commun protestant contre les mesures discriminatoires dont sont victimes les travailleurs algériens et contre les méthodes et la répression policières — « nouvelle étape de l'installation d'un régime fasciste en France ». Ces organisations déclarent solennellement que, si de tels faits devaient se renouveler, elles n'hésiteraient pas à déclencher « une réaction immédiate de l'ensemble des travailleurs de la région parisienne ».

Face à l'intolérable, les barrières de la division tombent : c'est bien ainsi.

MAIS il faut entendre ces appels, il faut suivre ces exemples, les multiplier. La gravité de l'heure ne permet plus aucun manquement, aucune négligence. Agir vite et cent fois, mille fois plus fort pour imposer la paix. C'est le premier impératif dans cette période. Épargner des vies humaines, empêcher tous les crimes, c'est une question de simple morale et d'honneur à sauver pour nous tous. Faire que notre pays ne soit plus une immense caserne ou un immense commissariat de police, c'est une question de vie pour notre propre peuple.

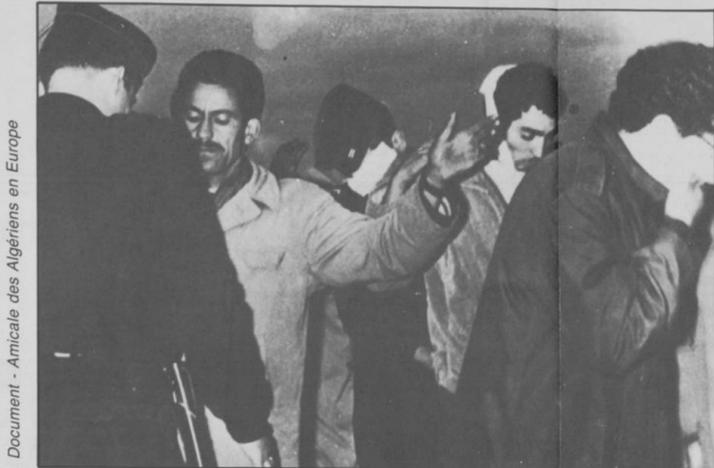
RIEN ne s'oppose plus, en effet, à la paix. Rien, sinon l'incroyable résistance du gouvernement français, qui ne pense que pétrole ou autres richesses du sol et du sous-sol algérien. La négociation peut s'engager, le gouvernement algérien veut de renouveler son accord. Il reste donc à faire pression pour que le gouvernement français y consente enfin et sérieusement.

Or, cette pression ne sera suffisante que lorsque toutes les forces pacifiques surgiront des têtes et des cœurs ou les forces pacifiques auront une aspiration générale, pour elles ne sont encore que la première fois sur deux nations, l'une française, l'autre algérienne, mais sûres parce que libères, indépendantes, égales...

C'EST à cela que vous appelez la C.G.T. et des voix unitaires de plus en plus nombreuses. Lecteurs et lectrices de la V.O., vous êtes déjà plusieurs centaines de milliers. Avec vos camarades de travail, vous êtes des millions !

Ces forces, dont la paix a besoin, c'est vous, c'est eux et tous ceux qui veulent en finir avec cette guerre. Que chacun et chacune de vous agisse résolument, et enfin le soleil se lèvera pour la première fois sur deux nations, l'une française, l'autre algérienne, mais sûres parce que libères, indépendantes, égales...

par G. FRISCHMANN
membre de la C.A. de la C.G.T.



Document - Amicale des Algériens en Europe

Une interview de Jean-Louis DAVID militant de la C.G.T. (cheminot)

LA TRIBUNE : Tu as vécu cette journée du 17 octobre 1961, pourrais-tu te souvenir de cette terrible journée, de la lutte que tu menais avec la C.G.T., pour l'indépendance de l'Algérie ?

J.-L. DAVID : Il y a 24 ans de cela. C'est loin, mais cela ne s'oublie pas. La lutte de la C.G.T., du Mouvement de la Paix, du Parti Communiste Français et d'autres organisations démocratiques pour la paix en Algérie.

Mais le 17 octobre, le massacre au métro CHARONNE ; les attentats meurtriers de l'O.A.S. m'ont particulièrement marqué.

Mais parlons du 17 octobre. Ce jour-là, responsable C.G.T. de la région Sud-Ouest des cheminots, j'étais de permanence au syndicat. Toute la journée, nos militants étaient mobilisés. Vers 20 H - 21 H, j'ai été avisé par la direction S.N.C.F. de la gare de Paris Austerlitz qu'un « groupe » important de Nord-Africains repoussés par la police, s'engageait dans le souterrain. Les renforts de police arrivèrent rapidement mitraillettes et revolvers au poing, avec toute « la douceur » que tu peux imaginer. Aussitôt, les cheminots sont intervenus, à leur tête, mon camarade A. LEPRETRE, secrétaire du syndicat C.G.T., essayant de s'opposer à ces brutalités. La chasse au « faciès » ce jour là était ouverte, alors que les Algériens manifestaient pacifiquement avec femmes et enfants contre le couvre-feu qui leur était imposé. Combien d'entre eux ont disparu ? Je ne peux le dire.

LA TRIBUNE : Mais après ?

J.-L. DAVID : Quand je suis arrivé, ils « s'occupaient » des Algériens. Mais ils avaient pu « coincer » mon camarade André.

Qu'avait dit André ? Seulement ceci : si la guerre d'Algérie était terminée, de tels actes ne se produiraient pas, qu'une manifestation pacifique soit sauvagement réprimée, alors que les plastiqueurs et autres ultra de l'O.A.S. font exploser des bombes en toute quiétude, alors nous ne l'acceptons pas.

Bien entendu, il fut poursuivi administrativement et juridiquement.

André a été condamné — un mois de prison avec sursis — 500 F d'amende — en plus des sanctions administratives et pécuniaires.

Je voudrais terminer en citant, après le jugement, les paroles d'André : « Ce n'est rien pour moi ». Ce n'est rien à côté de ce qui s'est passé ce jour là pour mes camarades algériens, leurs femmes, leurs enfants.

Le Bureau confédéral considère que la manifestation du 17 octobre illustre à nouveau l'urgence d'en finir avec la guerre d'Algérie et de reprendre les négociations avec le G.P.R.A. avec la volonté d'aboutir en acceptant la seule solution possible : la reconnaissance réelle de l'autodétermination, du droit à l'indépendance, de l'intégralité territoriale.

Le Bureau confédéral rappelle que, récemment il a renouvelé ses propositions d'unité d'action aux autres organisations syndicales pour donner plus d'ampleur à la lutte ouvrière, pour imposer cette solution. Il n'a pas dépendu de lui que se réalise l'union. Mais il rappelle que la lutte indispensable pour la paix en Algérie est une tâche urgente et que la classe ouvrière ne saurait faire dépendre son action unie, des réticences à l'unité.

Partout, dans les entreprises et les localités, les organisations confédérées doivent en prendre l'initiative et mener le combat avec ardeur et dans l'unité. Les événements qui ont marqué la manifestation du 17 octobre en rappellent l'importance et l'urgence.



Mohamed CHELLI

UN TÉMOIGNAGE INOUBLIABLE

A l'époque je travaillais comme OS à la Compagnie des Compteurs à Montrouge et j'étais déjà à la C.G.T. Deux événements ont toujours gravé ma mémoire. Il s'agit, des massacres du 8 mai 1945, et de la grande manifestation du 17 octobre 1961. Cette date marque l'histoire de la libération nationale de notre pays.

Néanmoins je me rappelle très bien du 17 octobre 1961, il pleut faiblement, comme j'ai été désigné par ma section pour me rendre à Paris, je me trouvais vers le pont St-Michel avec plusieurs frères algériens, ni drapeau, ni pancarte, il y avait des jeunes, des femmes et leurs enfants qu'elles tenaient par la main. Nous avons commencé à traverser le quai du marché neuf, à ce moment là une armée de police nous bloque le chemin, un garde donne ordre aux policiers « Il faut foncer dans le tas ! » sans pitié, les bâtons blanc commencent à pleuvoir, des renforts de la préfecture de policiers jaillissent armés de mitraillettes, de longues triques, nous barrent la route, ils ont le visage pâle, ils sont dopés, crispés par la colère, ils agitent leurs armes d'un air menaçant.

Le cortège s'arrête, un frère algérien, Lachemi, de l'Hay-les-Roses, avance vers la ligne et explique pourquoi ils manifestent, des hommes en uniforme lui répondent « on va te montrer la manifestation des bougnoules », il est assommé sur place, le ratissage du boulevard du Palais, les cafés, les matraquages sans pitié, à chaque coup la peau éclate, et le sang coule sur les visages, « allez-y, allez-y ! tapez dessus ! » hurle un garde et les policiers y vont de bon cœur, des frères s'effondrent, d'autres trébuchent sur les corps, des blessés restent allongés, d'autres cherchent à rejoindre le restant de la colonne à la place St-Michel, encore une nouvelle charge devant un restaurant, un gaillard manœuvre son bâton de taille pour frapper d'avantage, un vieil homme tombe sous les coups, d'autres s'effondrent, se plient en deux pour avoir reçu des coups dans le ventre, d'autres policiers nous entraînent par le bras et la jambe jusqu'au car, des frères s'enfuient blessés à la tête, le cuir chevelu éclate et le sang coule, d'autres frères restent effondrés sur le trottoir la tête dans le ruisseau, le sang coule, chaque policier qui passe leur donne des coups de talon dans le ventre ou dans les côtes.

Une fois que ce massacre est terminé, les policiers s'éloignent non pas pour rentrer chez eux, mais pour faire la chasse à l'homme, les policiers s'exilent à la besogne avec férocité, Hé ! par ici, il y en a encore un dans le coin !

Il est vrai que la journée du 17 octobre 1961, malgré les forces de police, des blessés, des morts, la communauté algérienne s'est montrée digne et courageuse, cette lutte sur le territoire français a permis la libération de notre pays.



Mohamed YOKANA

Le 17 octobre 1961, cette date toute riche en symboles est d'abord un des faits marquants de notre histoire de libération nationale. Je me rappelle ce jour-là, j'ai quitté l'Union des Syndicats de la R.P. à 18 h 30, je suis parti en moto casqué, pour me rendre au rendez-vous place St-Michel, arrivé place de la République, je me souviens encore de l'immense silence qui accompagnait ces foules d'hommes et d'enfants, le cortège a commencé à défilé vers la Porte St-Martin, bonne nouvelle, une manifestation dans le calme et la dignité pour exprimer

mer devant l'opinion publique française leur mobilisation au service de l'indépendance de l'Algérie et leur opposition au couvre-feu qui venait d'être instauré en France.

A peine le cortège arriva à la hauteur du cinéma « Le Rex ». De toute façon, je n'ai pas pu rejoindre le lieu de mon rendez-vous.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que nous avons été coincés : des policiers d'un côté, des C.R.S. de l'autre.

Evidemment pour ne pas changer aux habitudes. La police française a commencé sa réaction de violence, la répression sur les grands boulevards fit de nombreuses victimes et même des morts, avec des gourdins, des longues triques, avec les balles tirées sur le cortège par les forces de police.

Quoi qu'il en soit, malgré les matraquages, la répression féroce, les tueries, les Algériennes et Algériens, cela ne les a pas empêché de scander « Vive l'Algérie indépendante ». Des femmes poussaient des « vous vous ».

Malheureusement, des renforts de C.R.S., des policiers, en tenue et en civil, et même des paras, nous ont séparés brutalement. Aussitôt, ce fut la panique générale et la fuite éperdue. Certes, j'ai réussi à m'échapper avec ma moto, comme j'étais casqué c'est ce qui m'a sauvé, étant donné que j'étais méconnaissable.

Il faut ajouter également que les camions de police ne cessaient de circuler, déversant leur contingent de policiers, triques aux poings et venant cueillir les manifestants avant qu'ils n'échappent à la torture ou plutôt à la mort.

Le plus horrible fut le lendemain matin, on repêcha les cadavres d'Algériens jetés la veille dans la Seine par la police française, au pont de Neuilly et au pont d'Argenteuil, nul doute qu'il y a eu ce jour-là plusieurs dizaines de disparus.

Mais qui ne s'en souvient pas encore aujourd'hui, on dirait que l'histoire de France a rayé de sa mémoire ce qui s'est passé le 17 OCTOBRE 1961.



Paul BARTOLACCI
Ancien secrétaire UL-CGT du bassin de Longuy-Villerupt

La manifestation des femmes algériennes venait de commencer, mais auparavant un car de C.R.S. suivi de deux camions militaires devaient servir à empêcher la manifestation et à embarquer les femmes.

Les camarades Mario, secrétaire C.G.T. de l'usine d'Aubryvilliers, Villerupt et Jacques, délégué C.G.T. de l'usine de Micheville se sont mis entre les C.R.S. et les femmes.

Leur intervention a mis en échec la provocation du commissaire de police et des C.R.S. L'appel de nos camarades dans le quartier a été entendu et d'autres camarades se sont joints à eux.

La manifestation a commencé par le cri « you you » des femmes et a parcouru les rues principales de la ville. Les C.R.S. et les camions les suivaient à quelques dizaines de mètres derrière.

Le groupe de militants C.G.T. les suivait, parallèlement sur le trottoir et se renforçait en nombre au cours de la marche. Pendant la manifestation la pluie n'a pas cessé de tomber. La dislocation s'est déroulée devant l'ancien hôtel de ville, rue Georges Clemenceau. Avant la dislocation, une jeune algérienne a pris la parole pour exalter les femmes à continuer la lutte et, par la même occasion, à remercier les militants C.G.T. de leur solidarité et de leur soutien, ainsi que les femmes de l'Union des femmes Françaises présentent de leur solidarité et de leur soutien.

Quelques instants plus tard la police locale a réussi à intercepter la femme qui portait le drapeau algérien et conduit au commissariat. Mme H. est européenne, mère de famille, mariée à un Algérien interné avec d'autres compatriotes de la localité.

Une délegation de camarades ainsi que mon épouse Anna, adjointe au maire de Villerupt et secrétaire de l'Union des femmes Françaises, se sont rendus au commissariat pour exiger la libération de Mme H. Ce qui fut fait quelques instants plus tard et reconduite chez elle.

A 18 heures j'étais dans le bureau de notre camarade maire de Villerupt, un camarade est venu nous

prévenir qu'une ambulance était aux H.L.M. Anatole France, ou demeure la famille H., pour l'emmener à Laxou.

Je me suis précipité chez Mme H., lorsque je suis arrivé sur les lieux, en m'apercevant, le docteur, qui était sur place avec l'ambulancier, a pris la fuite. Mme H. avait la camisole de force, prête à être embarquée.

En arrivant chez elle, après la manifestation, Mme H. était très épuisée et avait quelques cachets de Cardenal. Elle fut prise d'une forte crise. Pour moi, cela ne justifiait pas qu'elle soit considérée comme folle, et la transporter à Laxou près de Nancy. J'ai demandé à l'ambulancier de l'emmener à l'hôpital de Villerupt. Après quelques jours de soins, elle a rejoint son foyer. Le docteur qui avait pris la fuite avait téléphoné à la préfecture pour signaler que je l'avais empêché d'accomplir ses fonctions de docteur. Cette manifestation a eu un grand retentissement dans notre localité et a contribué à renforcer les liens d'amitié et de solidarité qui unissaient déjà la population ouvrière française et immigrée de Villerupt.

Témoignages de Clara et Henri BENOITS, préretairés RENAULT, à l'époque délégués C.G.T. du personnel

Octobre 1961, les négociations entre gouvernement français et F.L.N. piétinent. Le F.L.N. entend montrer à l'opinion internationale et française sa représentativité parmi l'émigration, à l'instar de ce qui s'est produit en Algérie en décembre 1960.

Craignant les incidents, les provocations policières, elle nous demande de participer en tant que **témoins-observateurs** à l'un de ces rassemblements. Là devra se borner strictement notre rôle, excluant toute participation, manifestation de sympathie...

Notre affectation sera la place de l'opéra. Dès 19 heures nous sommes sur place. A la sortie du métro, la « chasse au faciès » est déjà organisée. Les présumés algériens, parfois avec toute la famille sont contrôlés et systématiquement embarqués dans des cars de police, ceci sans mot dire, ni contestation.

La nuit est tombée. Vers 20 heures, à un signal donné, le cortège s'ébranle et remonte, dense et silencieux, le boulevard des Italiens. Nous sommes sur le trottoir, le cortège occupe la chaussée. Combien sont-ils ? des centaines, des milliers sans doute ? Gorge serrée, impressionnés par la détermination des manifestants, par le silence, la gravité de cette marée humaine, nous voyons s'écouler ce flot tenant toute la largeur de la chaussée, sur plusieurs centaines de mètres. Puis un vide... suivi des masses sombres des cars de police.

Habités des manifestations, bien souvent interdites à l'époque, notre angoisse grandit. Que va-t-il se passer ? Nous imaginons les matraquages...

Tout à coup éclatent des détonations. Grenades offensives, coups de feu ? Et c'est la confusion la plus totale. Des uniformes (policiers ?, C.R.S. ?) surgissent des cars, se précipitent. La chasse commence, ça court dans tous les sens pendant que claquent de sèches rafales. Un homme inanimé, visage en sang, est entraîné sur le trottoir par un de ses compatriotes. Au mépris des « consignes » de neutralité, on le transporte dans une station de métro (Montmartre, Bonne Nouvelle ?) où se sont précipités Algériens et Français, courusés par quelques policiers zélés. Heureusement arrive un métro où on s'entasse, confiant le blessé à ses compatriotes. Nous descendons une ou deux stations plus loin, où nous rencontrons un copain de l'usine, lui aussi observateur. Sa voiture est garée dans le coin, nous décidons de « tourner » dans le quartier...

Des cars de police se succèdent sans discontinuité au commissariat derrière l'Opéra, déchargent, entre deux haies de policiers, toutes matraques en action, des flots d'Algériens titubant sous les coups avant de franchir le seuil, où nous ne devinons que trop bien le sort qui les attend.

Écoeurés, bouleversés, gorge nouée, nous regardons notre domicile porte de Versailles, non sans voir encore des dizaines de cars stationnés devant le Parc des Expositions, transformé pour la circonstance en centre de regroupement.

On pense au Vel' d'Hiv' de sinistre mémoire. (Plus tard, les stades de Pinochet raviveront notre souvenir...)

— 0 —
L'abondance des témoignages ne nous permet pas, aujourd'hui, de citer celui de Anne et de ses amis de St-Denis. Ils paraîtront dans le prochain numéro de La Tribune.

La Rédaction.

Déclaration du Bureau Confédéral du 18 octobre 1961

Solidarité à nos frères algériens

Les manifestations de dizaines de milliers de travailleurs algériens, qui se sont déroulées le 17 octobre à Paris et dans sa banlieue, constituent un nouvel et tragique épisode de la guerre qui se poursuit en Algérie depuis sept ans. Elles démontrent la ferme volonté de l'ensemble du peuple algérien d'obtenir son indépendance.

Elles illustrent également les moyens brutaux, inhumains, employés pour tenter de venir à bout de cette volonté du peuple algérien.

Les manifestants algériens exprimaient pacifiquement leur protestation contre les brimades, le régime exceptionnel qui leur est imposé, les violences dont ils sont quotidiennement les victimes, comme l'assassinat de trois jeunes travailleurs de chez Renault, signalé et dénoncé par les syndicats de cette entreprise. Contre eux, les forces de police ont agi avec une brutalité

qui creuse le fossé entre le peuple français et le peuple algérien.

Les morts et de nombreux blessés témoignent de cette violence alors que les services officiels, eux-mêmes, doivent reconnaître qu'aucun des agents blessés ne l'a été par balle. Onze mille Algériens ont été arrêtés et l'on peut être inquiet sur le sort qui leur est réservé.

Si l'on rapproche ce qui s'est passé à Paris et ce qui se passe dans les villes d'Algérie, chaque jour, les ultras donnent libre cours aux ratonnades et à leurs excès racistes, les peuple français ne peut manquer d'exprimer son inquiétude étant donné que de tels actes font le jeu des factieux et plastiqueurs de l'O.A.S. et que les mesures qui pourraient y mettre un terme ne sont pas prises.

Le Bureau confédéral qui a toujours considéré légitime l'aspiration du peuple algérien à son indépendance,

exprime sa réprobation indignée des actes commis contre eux et des mesures discriminatoires contre quoi protestaient les manifestants du 17 octobre.

Il demande la libération des emprisonnés et internés, l'arrêt des expulsions et la suppression des mesures particulières frappant les Algériens.

Le Bureau confédéral adresse ses félicitations aux travailleurs et organisations qui, dans les circonstances actuelles, ont pris résolument la défense de leurs frères algériens, comme aux usines Renault et dans d'autres entreprises.

Il demande aux militants et syndicats confédérés, d'organiser dans les entreprises et les localités des protestations et des actions de masse pour réprimer les violences du 17 octobre, affirmer leur solidarité avec les travailleurs algériens, les soutenir contre les brimades et de s'opposer à tout licenciement.

24 ans après...

TRAVAILLEURS ALGÉRIENS qu'en est-il de vos droits ?

VINGT-QUATRE années se sont écoulées depuis le 17 octobre 1961. L'Algérie, son peuple, soutenus par le peuple de France et l'opinion internationale, arrache son indépendance au prix de sacrifices immenses dont toutes les conséquences ne sont pas encore aujourd'hui effacées.

Luttant pour l'indépendance de l'Algérie, les travailleurs avec la C.G.T. ont agi pour le respect et la dignité des Algériens en France pour la garantie de leurs droits et plus particulièrement de leurs droits sociaux.

Pour la C.G.T., agissant en collaboration avec l'U.G.T.A. et l'A.G.T.A. qui deviendra l'A.A.E., les droits des travailleurs algériens et ceux de leur famille ne pouvaient faire l'objet d'aucun compromis, à travail égal, salaire égal, à cotisations égales, droits sociaux identiques.

Chacun peut relire dans la Tribune du travailleur Algérien n° 2 à la date de juin 1965 à propos des travailleurs algériens :

«...Utilisant la question des droits de ces travailleurs comme un moyen de pression dans les négociations en cours avec la République Algérienne Démocratique et populaire, le gouvernement français n'appliquant plus de puis le 30 juin 1964 que les dispositions prévues au décret de coordination de février 1953, les travailleurs algériens ne bénéficiaient plus des avantages qu'ils avaient au moment des accords d'Évian, bien que ces derniers étaient toujours en vigueur...»

L'article poursuit en analysant la convention générale de Sécurité Sociale franco-algérienne.

«...Cette convention ratifiée par les deux gouvernements, est applicable depuis le 1^{er} mai 1965, mettant ainsi fin au vide juridique créé par le gouvernement français au lendemain des accords d'Évian, concernant les droits sociaux des travailleurs algériens...»

«...En fait, il n'existe d'« égalité » de traitement que lorsque la famille du travailleur algérien réside en France.

Nous ne pouvons admettre que les droits sociaux des travailleurs algériens soumis à cette idée de réciprocité, qui doit obligatoirement tenir compte de deux législations sociales différentes, du fait même que la législation algérienne est moins « avantageuse » que la législation française tout en étant « l'héritage » de la situation économique et sociale laissée en Algérie par plus de 130 ans de colonialisme français.

La sécurité sociale est une des grandes conquêtes de luttes de la classe ouvrière au cours de ces 70 dernières années.

Elle a pour but d'apporter aux familles des travailleurs la prestation sociale la plus étendue possible...»

«...Cet objectif ne peut être atteint tant que subsistent des discriminations concernant une partie de la classe ouvrière de ce pays : les travailleurs immigrés, qu'ils soient originaires d'Algérie, d'Espagne, d'Italie, du Portugal, que leurs familles résident en France ou qu'elles soient restées dans les pays d'origine.

La C.G.T. considère que les droits sociaux des travailleurs algériens, comme ceux des autres travailleurs immigrés, doivent dépendre de la seule législation à laquelle ils sont soumis par leur travail et le paiement obligatoire des cotisations, c'est-à-dire la législation française.

Ils doivent avoir, dans tous les domaines, les mêmes droits que leurs frères français...»

LES POINTS SUR LES I LES DISCRIMINATIONS

Il ne suffit pas de se cacher derrière un rideau de fumée de discours ou de langage antiraciste et dans le même temps pratiquer des discriminations basées sur la nationalité.

Les discriminations encouragent les manifestations de caractère xénophobe ou raciste, elles bafouent les droits et la dignité de ceux et celles à qui elles sont appliquées.

En 1985, les discriminations sont encore le sort quotidien des travailleuses et travailleurs algériens en France, elles frappent aussi les retraités, les invalides retournés en Algérie, les enfants qui y sont demeurés.

Au moment où nous célébrons le 40^e anniversaire de la sécurité sociale avec la volonté de défendre la protection sociale des travailleurs face aux attaques dont elle est encore l'objet, il faut aussi dénoncer sans faiblesse les discriminations injustes et inhumaines réservées aux travailleurs algériens en France.

SÉCURITÉ SOCIALE OU INSÉCURITÉ SOCIALE

Quelques exemples suffisent à démontrer l'affirmation d'insécurité sociale :

HANDICAPÉS

A l'âge de 18 ans, l'Algérien handicapé ne peut bénéficier de l'allocation adulte handicapé, parce qu'il n'est pas de nationalité française. En 1985, le décret signé Chirac de décembre 1975 est toujours en application.

PRÉRETRAITÉS

De par leur présence, leur savoir-faire, leur travail, ils ont contribué à l'évolution des techniques. Ils sont chassés des entreprises avec leurs camarades français et d'autres immigrés. Ils sont encouragés à retourner « chez eux ».

Le gouvernement les oblige à cotiser 5,5 % pour la sécurité sociale. Mais il leur supprime les allocations familiales pour les enfants demeurés en Algérie.

RETRAITE

Les mêmes dispositions leur sont appliquées, ils doivent le plus souvent attendre longtemps la liquidation définitive de leur pension vieillesse. Retournés en Algérie, ils ne bénéficient pas des fonds sociaux des caisses de retraites complémentaires des séjours de vacances... et sont victimes des fluctuations monétaires.

VEUVES

Les travailleurs cotisent 0,10 % sur les salaires. La femme algérienne demeurée en Algérie n'aura pas droit à l'allocation veuvage.

ENFANTS EN ALGÉRIE

En France, pour quatre enfants dont un de plus de 10 ans et un de 15 ans, la mère au foyer, les allocations familiales et les compléments s'élèvent à :

(102,25 + 667,00 + 144,18 + 256,32) = 2.869,75.

Dans la même situation, le barème applicable par la caisse d'allocations familiales françaises donne : 491 F pour les enfants restés en Algérie, et encore dans la limite de quatre — soit près de six fois moins.

FAMILLE

Le maire de Paris, M. Chirac institue le congé parental d'éducation (avec l'argent des caisses d'allocations familiales). Il maintient qu'il faut être Français. Les Algériens n'y ont pas droit.

ACCIDENTÉS DU TRAVAIL

Pour obtenir une réduction de 20 % sur les transports de la ville de Marseille, il faut être Français. L'Algérien victime d'un accident du travail paie plein tarif.

ET ENCORE — LES JEUNES

L'année internationale de la jeunesse va se terminer sur les grands bavardages gouvernementaux et le ministre de l'Éducation Nationale maintient les refus de bourse universitaire aux jeunes algériens fils et filles de travailleurs en France. Curieuse manière de développer la coopération Nord-Sud, de créer pour les jeunes l'égalité des chances et des droits.

Vingt années après alors que les travailleurs célèbrent le 40^e anniversaire de la sécurité sociale, ces lignes demeurent d'actualité.

Les gouvernements qui se sont succédé en France depuis les accords d'Évian, l'indépendance de l'Algérie, la signature de la Convention Générale de sécurité sociale ont eu un langage différent à l'égard de l'Algérie, des travailleurs algériens immigrés en France, retournés en Algérie. Force est néanmoins de constater un point comme le maintien des discriminations sociales que rien ni personne ne peut justifier.

Voilà ce que la C.G.T. entend faire disparaître. La bataille contre le racisme passe par l'égalité des droits. Les travailleurs algériens, les travailleuses algériennes, comme tous les autres immigrés peuvent compter sur la C.G.T.